

CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 22 janvier 2026 à 18h30
Au Grand Salon de l'Hôtel de Ville

- ORDRE DU JOUR -

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL
du Conseil Municipal du 18 décembre 2025

COMMUNICATION DE DÉCISIONS

➤ A l'Etablissement de marchés à procédure adaptée (alinéa 4) :

- N°2025/262 D'approuver un marché pour une prestation de service relatif à la gestion de l'accueil du Golf Municipal pour une durée de 3 ans, avec l'Association Sportive du Golf des Images d'Epinal.
- N°2025/266 D'approuver un marché pour la réalisation de travaux visant à créer une interconnexion entre les réseaux existants et les nouveaux réseaux de fibre noire et de vidéoprotection de la Ville au niveau de la rue Lormont et du quai Michelet, avec la société SAS RAY.
- N°2025/268 D'approuver un accord-cadre multi-attributaires à bons de commande d'une durée de 2 ans, dans le cadre de travaux d'exploitation forestière, avec la société SAS BOIS ET TRAVAUX et la SARL LAPORTE & FILS.
- N°2025/269 D'approuver un marché pour l'achat de fondant routier destiné au salage des routes lors de la période hivernale, avec la société UNIVER'SEL.
- N°2025/270 D'approuver un marché pour l'achat de stabilisé destiné à l'aménagement des allées du Parc du Cours dans le cadre de son réaménagement, avec la société HERONNIERE.
- N°2025/272 D'approuver un marché relatif à une prestation de service dans le cadre des animations liées à la manifestation « Village de Saint-Nicolas » avec le Théâtre de la Toupine.
- N°2025/275 D'approuver un marché pour l'achat d'un élément de transmission, dans le but de réparer un véhicule de la Ville, avec la société EUROPE SERVICE.
- N°2025/276 D'approuver un marché pour la réalisation de travaux de mise en conformité du local de la reprographie à l'Hôtel de Ville avec la société FMT DIVOUX.
- N°2025/278 et 279 D'approuver des marchés pour l'achat d'arbres destinés à être plantés cet automne dans le cadre du plan de gestion annuel du patrimoine arboré, avec les sociétés suivantes :
- CHAUVIRE DIFFUSION

- GUILLOT BOURNE

- N°2025/280 D'approuver un marché pour l'achat d'une herse étrille destinée à désherber les cultures et permettre ainsi une mécanisation de cette opération, avec la société CORNU.
- N°2025/281 D'approuver un marché pour l'achat de matériel destiné à la mise en place de l'arrosage automatique au sein de la régie maraîchère, avec la société FRANS BONHOMME, dans le but d'automatiser l'opération et d'optimiser la consommation en eau.
- N°2025/282 D'approuver un marché pour la rénovation des corbeilles du centre-ville, ainsi que la mise en place d'un thermolaquage en jaune permettant ainsi de convertir les corbeilles en corbeilles de tri, avec la société VB SERVICE.
- N°2025/283 D'approuver un marché pour l'achat de fibre de peuplier utilisé comme paillage des éléments de décoration végétale annuelle, avec la société VIRIDIS.
- N°2025/284 D'approuver un accord-cadre à bons de commande d'une durée d'une année reconductible tacitement 3 fois pour des prestations d'entretien, de maintenance et de dépannage des ascenseurs, monte-charges et élévateurs, avec la société SAS LTBO.
- N°2025/285 D'approuver un marché relatif à une mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un parking mis à disposition au profit de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) dans le cadre de l'établissement de son siège près du stade de la Colombière, avec le bureau d'études SAS VERDI INGENIERIE EST2.
- N°2025/286 D'approuver un marché pour la réalisation de travaux de restauration d'un mur en moellons situé au-dessus de l'ancien bassin d'agrément du Parc du Château, avec la société SAS PIANTANIDA.
- N°2025/288 D'approuver un marché, d'une durée d'une année reconductible tacitement une fois, de renouvellement de maintenance des logiciels destinés aux services d'Etat Civil, de recensement et des cimetières, avec la société LOGITUD SOLUTIONS.
- N°2025/289 D'approuver des accords-cadres à bons de commande, d'une durée d'un an reconductible tacitement trois fois, pour la réalisation de travaux d'entretien des bâtiments de la Ville comme suit :
- Gros œuvre – maçonnerie (lot n°1) avec les sociétés SAS BATI 3000, SAS MENIL RENOV et SARL ZOZIK PERE & FILS
 - Electricité – ventilation (lot n°2) avec les sociétés SARL GILLES TOCKLER et SAS FMT DIVOUX ELECTRICITE
 - Plomberie – sanitaire (lot n°3) avec les sociétés BROCARD et SARL PATRICK ROUSSEL
 - Serrurerie (lot n°4) avec les sociétés SARL ATELIER DU METAL et SAS ARNOULD
 - Couverture traditionnelle (lot n°5) avec les sociétés SAS AVENIR TOITURES VOSGES et SARL LEONARD
 - Etanchéité – toiture plate (lot n°6) avec les sociétés SAS AVENIR TOITURES VOSGES et SAS SOLOGNE GARCIA ETANCHEITE

- N°2025/290 D'approuver un marché pour une prestation de mission de contrôle technique relative à l'extension de l'école maternelle Champbeauvert, avec la société APAVE.
- N°2025/293 D'approuver un marché pour la fourniture et la mise en place d'un système de supervision des automates de chaufferie, avec la société NGTEX dans le cadre de la politique de maîtrise et de suivi des consommations énergétiques menée par la Ville.
- N°2025/298 D'approuver un marché pour la réalisation de travaux de renouvellement de la couche de roulement en enrobé entre la rue Paul Oulmont et l'avenue de la Loge Blanche dans le cadre du chantier d'assainissement et d'eau potable menée par la Communauté d'Agglomération d'Epinal (CAE), avec la société SAS RAY.
- N°2025/300 D'approuver un marché relatif à une mission de maîtrise d'œuvre pour l'installation d'une centrale photovoltaïque au niveau de la toiture du Musée de l'Image, avec la société GREENLAND
- N°2025/301 D'approuver un marché pour le renouvellement sur une durée de trois années du contrat d'accompagnement de délégué à la protection des données (DPO), avec la société SARL INKIVARI.
- N°2025/303 D'approuver un marché pour l'achat d'une caisse enregistreuse affectée à l'Imagerie d'Epinal, avec la société CRISALID SAS.
- **A l'Etablissement de conventions de louage ou de mise à disposition de locaux ou de biens (alinéa 5) :**
- N°2025/193 D'approuver la conclusion d'une convention de mise à disposition de locaux situés à la Maison des Associations sis 6 – 18 et 18 bis quartier de la Magdeleine à Epinal entre la Ville d'Epinal (bailleur) et l'association Protection Civile – Antenne d'Epinal (preneur).
- N°2025/226 D'approuver la conclusion d'une convention de mise à disposition d'un local de manière partagée au sein de la Tour T2 située 1 place d'Avrinsart à Epinal entre la Ville d'Epinal (bailleur) et l'association Agir Ensemble (preneur).
- N°2025/227 D'approuver la conclusion d'une convention de mise à disposition de locaux situés à la Maison des Associations sis quartier de la Magdeleine (entrée 8) à Epinal entre la Ville d'Epinal (bailleur) et l'association CODEP EPGV 88 Académie d'Arts Plastiques (preneur).
- N°2025/228 D'approuver la conclusion d'une convention de mise à disposition d'un local de manière partagée au sein de la Tour T2 située 1 place d'Avrinsart à Epinal entre la Ville d'Epinal (bailleur) et la Fédération des Locataires et Accessionnaires à la Propriété des Vosges (preneur).
- N°2025/229 D'approuver la conclusion d'une convention de mise à disposition de locaux situés à la Maison des Associations sis 10-12 quartier de la Magdeleine à Epinal

	entre la Ville d'Epinal (bailleur) et l'association Académie d'Arts Plastiques (preneur).
N°2025/254	D'approuver la conclusion d'une convention de mise à disposition, d'un local au sein de la Tour T2 située 1 place d'Avrinsart à Epinal entre la Ville d'Epinal (bailleur) et l'association Relais Amical Vosges (preneur).
N°2025/271	D'approuver la conclusion d'une convention de prêt, à titre gratuit, pour la future exposition temporaire du Musée de l'Image <i>Frans Masereel, un art entre révolte et rêverie</i> qui se déroulera du 14 février au 20 septembre 2026, afin de solliciter une gravure sur bois auprès du musée d'Art Moderne et Contemporain de Strasbourg
N°2025/287	D'approuver la conclusion d'une convention pour la mise en location d'un garage privatif sis 14 avenue Léon Blum à Epinal
N°2025/296	D'approuver la conclusion d'un avenant n°1 à la convention de mise à disposition du Clos du Château passée entre la Ville d'Epinal (bailleur) et l'association de gestion du CNAM Grand Est (preneur), dans le but d'autoriser la mise à disposition par le CNAM de certains locaux au profit de la Fédération Médico-Sociale des Vosges (FMS).
➤ A la création ou modification des régies comptables (alinéa 7) :	
N°2025/307	D'approuver l'abrogation des décisions instituant la régie d'avances et de recettes pour le paiement par internet, en raison du remplacement de ce service par la mise en place de PAYFIP Régie.
➤ A l'attribution de subventions (alinéa 26) :	
N°2025/274	D'approuver une demande de subvention pour le financement du projet de création d'une cuisine au sein du restaurant scolaire Jean Macé, auprès du : <ul style="list-style-type: none"> - Conseil Régional Grand Est - Conseil Départemental des Vosges
N°2025/297	D'approuver une demande de subvention pour le financement du projet de végétalisation, désimperméabilisation et mise en valeur nocturne de l'éclairage place des Vosges, auprès du : <ul style="list-style-type: none"> - Conseil Régional Grand Est - Conseil Départemental des Vosges - Etat

1 - PÔLE RESSOURCES

1.1 - AFFAIRES JURIDIQUES

1.1.1 - Modification du lieu de réunion du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le transfert du lieu de réunion du Conseil Municipal vers la Salle du Grand Salon de l'Hôtel de Ville d'Epinal.

1.1.2 - Motion de soutien pour la liberté locale et les moyens d'agir

Le Conseil Municipal est appelé à approuver une motion visant à dénoncer la politique centralisatrice menée par l'Etat et soutenir le pouvoir d'agir des collectivités à l'échelon communal et intercommunal.

1.1.3 - Modification du Livret des Tarifs

Le Conseil Municipal est appelé à approuver un ajustement du livret des tarifs concernant l'occupation sans droit ni titre du domaine public.

1.2 - AFFAIRES FINANCIERES

1.2.1 - Protocole d'accord financier avec la Région Grand Est

Le Conseil Municipal est appelé à approuver un protocole d'accord de financement avec la Région Grand Est.

2 - POLE AMENAGEMENTS

2.1 - AFFAIRES FONCIERES ET FORESTIERES

2.1.1 – Mise en comptabilité du Plan Local d'urbanisme dans le cadre du Projet Maroquinerie Cœur des Vosges

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la mise en comptabilité du Plan Local d'Urbanisme dans le cadre de la Déclaration de Projet relative à l'implantation d'une manufacture de maroquinerie dans la zone de la Voivre.

2.1.2 - Cession d'une emprise située au nord du parking du stade de la Colombière

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la cession d'une emprise à détacher du domaine public communal située au nord du parking du stade de la Colombière, d'une superficie d'environ 1 586 m², correspondant à la parcelle cadastrée BD 240, au profit de la Communauté d'agglomération d'Epinal.

2.1.3 – Acquisition et incorporation dans le domaine public communal de la rue de la Falaise

Le Conseil Municipal est appelé à approuver l'acquisition, ainsi que l'intégration dans le domaine public communal, de la parcelle cadastrée AY 572 correspondant à la rue de la Falaise d'une superficie d'environ 1 310m².

2.1.4 – Echange sans soulté d’emprises situées rue ponscarme et chemin des Princes

Le Conseil Municipal est appelé à approuver un échange sans soulté de parcelles sises 2 bis rue Ponscarme dans les conditions suivantes :

- La Commune cède à la copropriété « Le Petit Prince » la parcelle AL 706, issue du domaine public pour une superficie de 10 m²
- La Commune acquiert, en contrepartie, les parcelles AL 704 et AL 705 respectivement pour une superficie de 12 à 19 m²

2.1.5 – Acquisition et incorporation dans le domaine public communal de la parcelle AE 480 située rue Général Mauger

Le Conseil Municipal est appelé à approuver l’acquisition, ainsi que le classement dans le domaine public routier communal, de la parcelle cadastrée AE 480 correspondant à un espace de stockage et d’infiltration des eaux pluviales d’une superficie d’environ 93 m² attenant à la rue Général Mauger.

2.1.6 - Cession à l’association ADALI du bien situé 4, 6 et 8 rue Charlet

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la cession au profit de l’association ADALI de l’immeuble implanté sur les parcelles cadastrées AC 173 et 174 situées au 4, 6 et 8 rue Charlet à Epinal.

2.1.7 - Cession de la cuisine centrale au profit de l’Alsacienne de restauration

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la cession au profit de la société Alsacienne de Restauration de la cuisine centrale située au 15 Chemin de Cendrillon à Epinal, parcelle cadastrée BV 50, d’une superficie d’environ 2 460 m².

2.2 - AMENAGEMENTS URBAINS ET ENVIRONNEMENT

2.2.1 - Convention de financement pour le recyclage de la Copropriété Les Mésanges

Le Conseil Municipal est appelé à approuver une convention avec la Communauté d’agglomération d’Epinal (CAE) pour le recyclage de la Copropriété Les Mésanges, située place d’Avrinsart à Epinal, dans le cadre du Plan de Sauvegarde.

2.2.2 - Avenant n°2 à la convention de maîtrise d’ouvrage déléguée relative à la mise en œuvre du Projet de Renouvellement Urbain

Le Conseil Municipal est appelé à approuver un avenant à la convention de maîtrise d’ouvrage déléguée de la Communauté d’agglomération d’Epinal (CAE) à la Ville d’Epinal dans le cadre du Nouveau Projet de Renouvellement Urbain (NPRU) du Quartier Bitola-Champbeauvert afin d’actualiser ladite convention.

2.3 - AFFAIRES TECHNIQUES

2.3.1 - Avenant n°16 au marché d'exploitation des installations thermiques et aérauliques

Le Conseil Municipal est appelé à approuver un avenant au Marché d'exploitation des installations thermiques et aérauliques des bâtiments communaux avec ENGIE SOLUTIONS dans le but d'adapter le marché aux différentes évolutions l'impactant.

3 - POLE ATTRACTIVITE

3.1 - AFFAIRES CULTURELLES

3.1.1 - Lancement des festivals Les Imaginales et ses Nocturnes

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le lancement du festival « Les Imaginales » ainsi que celui des « Nocturnes des Imaginales » pour l'année 2026

3.2 - ARCHIVES

3.2.1 - Réintégration des anciennes archives d'Epinal à la Filature

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le rapatriement de toutes les archives historiques relatives à la Ville d'Epinal au sein du nouveau bâtiment de la Filature, lieu de conservation et de valorisation des archives communales et communautaires.

3.3 - AFFAIRES EVENEMENTIELLES

3.3.1 - Convention de partenariat avec l'Association de Soutien au Sport Féminin d'Epinal

Le Conseil Municipal est appelé à approuver une convention de partenariat avec l'Association de Soutien au Sport Féminin d'Epinal visant à octroyer la gratuité de la location de l'Espace Cours pour l'organisation d'une collecte de fonds le 17 mai 2026 dont le but est de soutenir financièrement des sportives spinaliennes.

3.3.2 - Versement de subventions d'accompagnement aux associations spinaliennes pour la location des salles de spectacle de la Communauté d'Agglomération d'Epinal

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le versement de trois subventions d'accompagnement pour la location de salles de spectacles appartenant à la Communauté d'Agglomération d'Epinal, comme suit :

- A l'Association des Amis du Théâtre Populaire
- A l'Association de Saint Laurent
- A l'Association les Jeunesses Musicales de France

4 - AFFAIRES ENFANCE ET JEUNESSE

4.1 - Adhésion à l'association du Réseau National des Fermes Publiques

Le Conseil Municipal est appelé à approuver l'adhésion de la Ville à l'association « Réseau National des Fermes Publiques »

5 - PÔLE RESSOURCES

5.1 - RESSOURCES HUMAINES

5.1.1 - Mandat spécial

Le Conseil Municipal est appelé à approuver les dépenses exposées par les élus dans le cadre d'un mandat spécial et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte afférent à ce dossier.

5.1.2 - Transfert du personnel de l'Imagerie d'Epinal

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la reprise du personnel de l'Imagerie au sein des effectifs de la Ville.